



# Contribution du numérique à la transmission des savoirs et à l'amélioration des pratiques pédagogiques

publié le 08/09/2022 - mis à jour le 07/12/2022

## Descriptif :

Le rapport du Conseil Supérieur des Programmes paru en juin 2022. Des liens complémentaires.

## Sommaire :

- 1. À destination de l'institution scolaire
- 2. À destination des personnels de direction et des enseignants
- 3. À destination des familles
- Des liens pour aller plus loin

Le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, dans sa lettre de mission du 6 septembre 2021, a demandé au Conseil supérieur des programmes de se pencher sur la contribution du numérique à la transmission des savoirs et à l'amélioration des pratiques pédagogiques. Le rapport a été publié en juin 2022.

Parmi les recommandations exposées, voici celles que le CSP juge **prioritaires**.



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Conseil supérieur  
des programmes

### ● 1. À destination de l'institution scolaire

#### ○ 1.1 En lien avec les enseignements et les programmes scolaires

- clarifier et homogénéiser les **libellés** des enseignements actuellement dénommés Sciences numériques et technologie et Numérique et sciences informatiques et des concours de recrutement d'enseignants (CAPES, agrégation) en lien avec le numérique et l'informatique ;
- mieux **valoriser** dans les programmes scolaires les **situations** qui se prêtent à l'usage pédagogique du numérique ;
- expliciter, dans chaque programme disciplinaire, les compétences du **CRCN** qu'il permet de développer et spécifier les objets d'enseignement associés ;
- attribuer à un enseignement spécifique la [formation aux compétences du CRCN](#) non couvertes par les programmes disciplinaires en vigueur : concernant le collège, l'enseignement de la **technologie** semble le mieux adapté ; concernant le lycée général et technologique, l'enseignement obligatoire de **Sciences numériques et technologie** (SNT) semble approprié.

#### ○ 1.2 En lien avec la formation des enseignants

- garantir à tous les enseignants une formation initiale et continue aux **outils** et aux **technologies numériques de base**.

#### ○ 1.3 En lien avec les infrastructures, les équipements et les ressources

- garantir le déploiement sur **l'ensemble du territoire national** des infrastructures et des équipements ;
- clarifier le pilotage national et améliorer **l'articulation** entre tous les niveaux des structurations administratives, disciplinaires et territoriales ;

- faire connaître les **équipements** et les **ressources institutionnels** existants ; étudier les possibilités de recours à des équipements privés adaptés et efficaces au regard des impératifs juridiques de protection des utilisateurs et des données ;
- évaluer scientifiquement les incidences du dispositif des territoires numériques éducatifs (TNE) ;
- préserver, favoriser et faire connaître **l'offre publique** de ressources numériques (Éduscol et Éduthèque-Lumni).

#### ○ 1.4 En lien avec le développement de l'intelligence artificielle (IA) dans la sphère éducative

- limiter l'usage de l'intelligence artificielle aux situations où sa **plus-value** est avérée ;
- réaffirmer la place de **l'enseignant.e** et son rôle irremplaçable dans l'acte de transmission du savoir qui ne saurait être intégralement délégué à une machine.

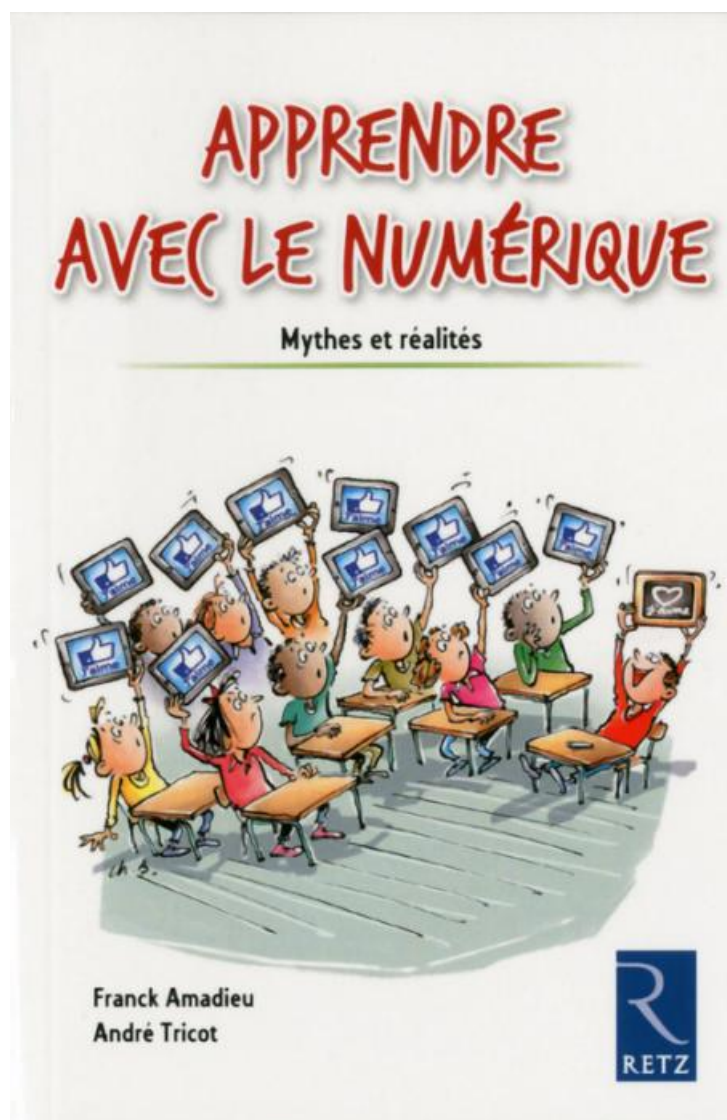
#### ○ 1.5 En lien avec le développement d'un environnement numérique responsable

- promouvoir une utilisation **responsable** et **durable** du numérique en évitant les injonctions contradictoires.

### ● 2. À destination des personnels de direction et des enseignants

#### ○ 2.1 En lien avec la pédagogie

- dans la conception, la gestion et l'animation de l'environnement numérique, ne jamais perdre de vue l'excellence disciplinaire, la **pertinence** didactique et pédagogique qui demeurent les gages de la bonne transmission des savoirs, au-delà de toute prouesse technique ;
- avant l'âge de **six ans**, ne pas exposer les enfants aux écrans et d'une manière générale à l'environnement numérique ;
- de six à **dix ans**, privilégier à l'école l'accès aux ressources offertes par le **livre**.



## ○ 2.2 En lien avec les outils et les ressources

- à défaut de disposer d'analyses scientifiques rigoureuses et convergentes permettant d'attester la plus-value de certains outils, appliquer un **principe de précaution** en maintenant l'usage de méthodes pédagogiques éprouvées (écriture et productions graphiques manuscrites, prise de notes, manipulations expérimentales, etc.) ;
- enseigner les **potentialités** éducatives de certains outils numériques (notamment le téléphone intelligent), tout comme les **limites** et les **risques** d'un usage non réfléchi de l'internet et des réseaux sociaux.

## ● 3. À destination des familles

- sensibiliser les parents aux dangers d'une exposition précoce au numérique sur la **santé** physique et psychique de leurs enfants ;
- renforcer l'implication des parents dans la **prévention** des risques liés aux usages numériques préscolaires, scolaires et domestiques.

## ● Des liens pour aller plus loin

- ▶ L'avis sur la contribution du numérique à la transmission des savoirs et à l'amélioration des pratiques pédagogiques [🔗](#) (pdf 2.15 Mo)
- ▶ Numérique et programmes scolaires, article du site compétences numériques [🔗](#)
- ▶ Synthèse des travaux d'évaluation scientifique réalisés par les unités de recherche Techné (Université de Poitiers) et Bonheurs (Cergy Paris Université) lors de la première année de déploiement du dispositif Territoires Numériques Éducatifs (TNE) [🔗](#)

- ▶ [Document d'accompagnement du CRCN](#) (pdf 2.12Mo)
- ▶ [Numérique et apprentissage : un paysage contrasté, rapport du CNETCO, octobre 2020](#)
- ▶ [Se former aux outils et technologies numériques de base \(site compétences numériques\)](#)
- ▶ [Evaluer l'usage et l'apport du numérique, enquêtes, études](#)
- ▶ [Pour un développement numérique durable, le site 3-6-9 initié par Serge Tisseron](#)



**Académie  
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.